



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EDA BIKE

ACTIVITÉ VENTE DE MOTO

Version en vigueur au 06/09/2025

Article 1. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les ventes de deux-roues motorisés d'occasion et d'accessoires proposés par la société EDA BIKE, société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro SIRET : 990 862 104 00017, dont le siège social est situé au 200 rue de la Croix Nivert, 75015, Paris, France. Elles s'appliquent à tout acheteur agissant en qualité de consommateur.

Article 2. Produits concernés

EDA BIKE propose à la vente :

- Des motos d'occasion révisées, sélectionnées et préparées via des garages partenaires.
- Des accessoires moto (ex. : tracker GPS, sacoches, etc.).

Les fiches de chaque produit ou véhicule comportent une description détaillée, son prix, les garanties associées, ainsi que tout élément nécessaire à une information claire et loyale du client.

Article 3. Prix

Tous les prix sont indiqués en euros, TTC. La TVA est appliquée selon le régime en vigueur :

- TVA sur marge pour les véhicules d'occasion (article 297 A du CGI).
- TVA classique à 20 % pour les accessoires moto.
- Le prix affiché des motos inclut, sauf mention contraire, la prise en charge complète des frais d'immatriculation (carte grise) par EDA BIKE. Ce service est offert à titre commercial.

Article 4. Commande & Réservation

L'achat d'un véhicule peut être précédé d'une réservation via un bon de commande, prévoyant un acompte. Le client reconnaît avoir reçu l'ensemble des informations précontractuelles avant signature. Les échanges électroniques, confirmations d'achat, et copies numériques de ces CGV vaudront preuve entre les parties.

Article 5. Paiement

Les modes de paiement acceptés sont : virement, Paypal, chèque de banque (soumis à vérification). Le véhicule ou l'accessoire est remis à l'acheteur après règlement intégral.

Article 6. Reprise de véhicule d'occasion

EDA BIKE peut proposer, à titre commercial, la reprise d'un véhicule d'occasion appartenant au client, sous réserve d'acceptation expresse après évaluation.

La reprise est formalisée par une fiche de reprise signée par les deux parties, précisant notamment :

- L'identité du véhicule et son état
- Le montant de la reprise
- La destination du montant (versement ou déduction sur un nouvel achat)

La reprise s'effectue en l'état, sans aucune garantie de la part d'EDA BIKE, le prix tenant compte des risques liés à l'usage, l'usure et l'historique du véhicule.

EDA BIKE se réserve le droit de refuser une reprise sans justification, notamment si le véhicule est non conforme, modifié, accidenté ou d'un modèle ne correspondant pas à la politique commerciale de la société.

Le client s'engage à signer les documents nécessaires à la cession du véhicule (CERFA 15776*01) et à fournir les pièces administratives obligatoires. EDA BIKE se réserve le droit de refuser la vente si les documents sont manquants ou falsifiés.

Article 7. Livraison / Retrait

EDA BIKE propose au client de retirer le véhicule directement chez un partenaire, ou sur un lieu convenu avec l'équipe EDA BIKE.

Le client a également la possibilité de solliciter une livraison à domicile du véhicule, dans toute la France métropolitaine, contre participation aux frais de transport. Ce service est optionnel, soumis à un devis personnalisé, et doit être validé avant la finalisation de la commande.

Les accessoires peuvent être expédiés à l'adresse indiquée par le client, sous réserve de disponibilité.

Lors de la remise du véhicule, EDA BIKE fournit au client tous les documents nécessaires à l'immatriculation. Lorsque la carte grise est prise en charge par EDA BIKE, le client n'a aucune démarche administrative à effectuer, sauf mention contraire.

Article 8. Garanties

Article 8.1 Garantie légale de conformité

Conformément aux articles L.217-3 à L.217-20 du Code de la consommation, le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat.

Article 8.2 Garantie contre les vices cachés

Conformément aux articles 1641 à 1649 du Code civil, l'acheteur bénéficie d'une garantie contre les défauts cachés.

Article 8.3 Garantie commerciale EDA BIKE (moto)

Chaque moto est couverte par une garantie commerciale de 3 mois moteur/boîte, applicable uniquement si l'entretien est réalisé conformément aux recommandations du constructeur.

Les interventions doivent être réalisées par un professionnel.

La garantie ne couvre pas : l'usure normale, les pièces d'usure, les consommables, les dégâts dus à une mauvaise utilisation, à un accident ou à une modification du véhicule.

Article 8.4 Garantie accessoires moto

Les accessoires bénéficient de la garantie légale de conformité de 2 ans, sauf mention contraire.

La garantie ne couvre pas les dommages liés à une mauvaise utilisation, une usure normale ou un montage incorrect.

Article 9. Droit de rétractation

Article 9.1 Pour les accessoires moto achetés à distance

Le client dispose de 14 jours pour exercer son droit de rétractation (article L.221-18 du Code de la consommation).

Article 9.2 Pour les motos

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux motos achetées sur place, sauf si la vente a été conclue à distance. Le véhicule doit alors être restitué complet, sans dégradation.

Article 10. Responsabilité

EDA BIKE ne saurait être tenu responsable :

- des dommages causés par une mauvaise utilisation ou entretien
- d'un usage non conforme à la destination du véhicule
- de modifications techniques apportées après vente

EDA BIKE ne saurait être tenu responsable de tout dommage indirect, perte financière ou préjudice immatériel subi par le client à la suite de l'achat du véhicule.

Article 11. Réserve de propriété

Le véhicule ou l'accessoire reste la propriété d'EDA BIKE jusqu'au paiement complet du prix par le client.

Article 12. Données personnelles

Les informations collectées sont nécessaires au traitement des commandes. Elles peuvent être utilisées à des fins commerciales si le client ne s'y oppose pas. Conformément au RGPD, le client peut exercer ses droits par simple demande à **contact@edabike.fr**

Article 13. Propositions commerciales et prospection

EDA BIKE se réserve le droit d'envoyer des offres commerciales aux clients pour des produits similaires (article L.34-5 CPCE). Le client peut s'y opposer à tout moment via un lien de désabonnement ou en contactant le service client.

Article 14. Litiges – Médiation

En cas de litige, le client peut saisir le service client à **contact@edabike.fr** ou recourir gratuitement au médiateur de la consommation via [<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>].

Article 15. Droit applicable

Les présentes CGV sont rédigées en français et soumises au droit français. En cas de litige, les tribunaux du ressort du siège social d'EDA BIKE sont compétents, sauf disposition légale contraire.

Fait à Lyon, le 06/09/2025



EDA BIKE
200 rue de la Croix Nivert 75015 PARIS
contact@edabike.fr / 06 23 02 68 49
SIRET / 990 882 104 00017